

Fiche pratique « Retour en classe » : ***Des ressources pour réaliser des jeux et activités physiques adaptés aux enfants de maternelle***

Pourquoi et dans quelles perspectives réorganiser les espaces ?

- **Accueillir, sécuriser et apaiser les enfants, les adultes, les familles, ... en proposant des activités physiques et des jeux** qui autorisent des approches corporelles et du mouvement, ce qui constitue un besoin essentiel pour les jeunes enfants .
- **Faire du lien et « retrouver le groupe »** de façon active, en permettant aux élèves d'être à l'extérieur de la classe en extérieur, tout en respectant les conditions définies par le **Guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires** diffusé le 3 mai 2020.
- **Engager des fonctionnements qui vont impliquer les élèves** pour leur faire prendre conscience du rôle qu'ils peuvent jouer pour le respect des gestes barrière (à l'aide des règles mises en place dans le cadre des activités physiques et jeux) pour échanger, apprendre, respecter les règles de façon ludique.

Quels sont les types d'activités envisageables ?

Principes :

« Le besoin de mouvement des enfants est réel. Il est donc impératif d'organiser une séance quotidienne (de trente à quarante-cinq minutes environ, selon la nature des activités, l'organisation choisie, l'intensité des actions réalisées, le moment dans l'année, les comportements des enfants...). » - Extrait des programmes de la Maternelle ;

- Favoriser les activités individuelles et proscrire les jeux pouvant entraîner des contacts ou des passages d'objets de mains en mains (jeux collectifs, jeux de lutte, relais, etc. ...) ;
- Demander aux parents de vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes avec des tenues simples permettant la pratique sportive pour limiter les contacts entre le personnel enseignant et non enseignant et les élèves ;
- Proposer des organisations respectant les règles sanitaires applicables, donc obligeant par exemple à respecter des distances adaptées, mais en pensant bien que l'activité physique choisie peut faire que les enfants « postillonnent plus qu'à l'accoutumée » et donc avec des distances augmentées (environ 2 mètres) par rapport à la distance généralement préconisée de 1 mètre... ;
- Limiter et réguler le nombre d'élèves présents en fonction du nombre d'enfants accueillis dans l'espace disponible et de ses dimensions ;
- Les élèves peuvent toujours exercer différents rôles, en respectant les gestes barrière et la non-transmission de matériel : *« (...) tous peuvent utilement s'approprier des rôles sociaux variés : arbitre, observateur, responsable de la marque ou de la durée du jeu. »*
- Limiter le matériel collectif, ou en tous cas, faire en sorte que les élèves n'aient pas à le toucher ;
- Faire du lien, dans un souci de complémentarité et pour éviter une sur-activité sur le plan physique, avec les activités pouvant être prévues dans le cadre du « périscolaire » ;
- Travailler de façon adaptée les compétences visées à la maternelle.

NB : les pistes envisagées plus loin dépendront largement des conditions de fonctionnement possibles et déterminées, en fonction du nombre d'enfants concernés, du nombre de groupes constitués, du nombre d'encadrants mobilisés, des infrastructures présentes et des espaces disponibles, du matériel utilisable, ...

Programmes de la maternelle : La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants. Ces activités mobilisent, stimulent, enrichissent l'imaginaire et sont l'occasion d'éprouver des émotions, des sensations nouvelles. Elles permettent aux enfants d'explorer leurs possibilités physiques, d'élargir et d'affiner leurs habiletés motrices, de maîtriser de nouveaux équilibres. Elles les aident à construire leur latéralité, l'image orientée de leur propre corps et à mieux se situer dans l'espace et dans le temps. (...). La participation de tous les enfants à l'ensemble des activités physiques proposées, l'organisation et les démarches mises en œuvre cherchent à lutter contre les stéréotypes et contribuent à la construction de l'égalité entre filles et garçons. Les activités physiques participent d'une éducation à la santé (...)

NB : Il paraît intéressant de s'appuyer sur les propositions qui suivent à la fois pour des séances d'éducation physique à proprement parler, mais également pour l'organisation des « récréations », car on ne voit pas comment « contrôler » totalement un groupe de jeunes enfants (même en nombre limité) pour leur faire respecter tous les gestes barrière dans un cadre « habituel » de cour de récréation. Ces temps spécifiques absolument indispensables aux enfants ne pourront cependant pas se dérouler sans une organisation stricte et donc, pour en garder a minima une dimension ludique, avec des propositions de jeux encadrés par les adultes.

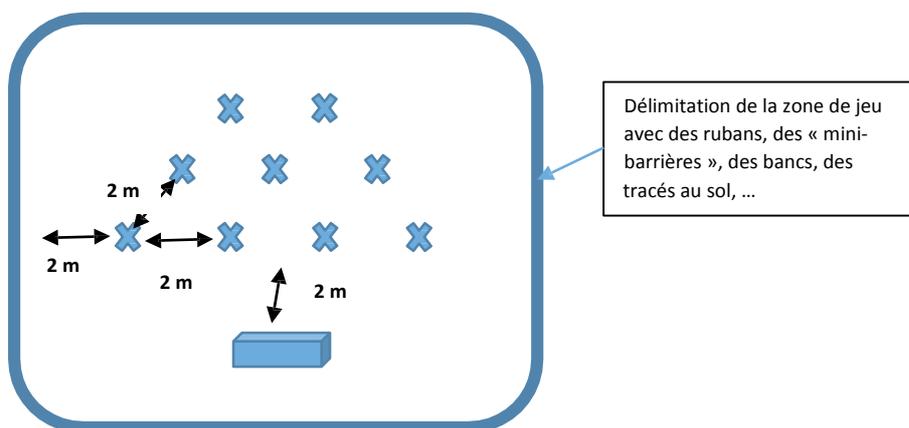
Une organisation en groupes (limités à 10 enfants, qui seront toujours les mêmes) est à prévoir :

- avec des rotations prévues,
- avec des plages horaires fixées pour chaque groupe,
- éventuellement selon des signaux repérables et particuliers à chaque classe si cela est possible (exemple : 1 sonnerie pour le groupe « 1 », 2 sonneries pour le groupe « 2 », ...),
- en évitant les croisements de groupes d'élèves dans la cour et les couloirs, donc en laissant un temps entre chaque groupe pour permettre les alternances et éventuellement le nettoyage de certains matériels, ...
- La durée des plages horaires pourra être limitée, en fonction des espaces et du nombre de groupes à faire passer...

Afin de limiter les déplacements « tous azimuts » des enfants et favoriser la mise en œuvre des activités prévues, la cour pourra avantageusement être organisée en zones spécifiques propres à chaque jeu, bien séparées, délimitées par des marquages au sol (à la craie), des rubans, des mini-barrières, etc.

En fonction des activités prévues, **chaque zone sera attribuée soit à un enfant, soit à un groupe** (dont le nombre est à définir). Exemples :

- Zone de « dessin à la craie » : pour un élève, dans un espace (à déplacer, pour garder les productions réalisées et les prendre en photo...) de 4 m² environ, avec du matériel changé à chaque rotation ;
- Zone de « parcours de sauts » : pour 3 élèves, avec des cerceaux au sol, des mini-haies, dans des couloirs de 1 m de large espacés de 2 m chacun ;
- Zone du jeu du « chef d'orchestre » : de 10 m² environ, pour un groupe de 10 enfants (1 « chef d'orchestre » et 9 « musiciens »), avec un plot de petite hauteur pour le chef d'orchestre et des emplacements espacés marqués d'une croix au sol pour les autres



Chaque zone pourra avoir sa fonction pour un temps déterminé (à la semaine, à la journée, ...) :

Exemples (Voir aussi plus loin des descriptifs et des conditions de fonctionnement de ces propositions) :

- Pour un jeu particulier avec des tracés et des matériels restant sur place pour la période – Exemple : jeu de « 1, 2, 3, soleil ! » ;
- Avec des matériels spécifiques, devant être nettoyés après chaque utilisation - Exemple : les engins roulants, les échasses, ... (avec des parcours prévus limitant les contacts).

NB : en fonction de la fréquence possible de nettoyage, les alternances (et les choix et organisations qui en découlent) varieront : à la demi-journée si on peut nettoyer le midi, à la journée si ce n'est possible que le soir, etc.

NB : les fonctionnements des enfants (pour une part, liés à des dimensions propres à l'égoïsme enfantin, logique à ces âges-là...) vont entraîner des réactions bien connues et qui sont à anticiper : refus de prêter un jeu, envie de tous avoir le même vélo, etc. ...

Les organisations choisies devront être explicitées et illustrées au maximum à l'avance. Les rotations prévues seront à matérialiser (panneau, photos, etc. ...) pour formaliser les aspects d'alternance envisagés et ainsi montrer à chaque enfant qu'il pourra avoir le jeu souhaité un peu plus tard...

Il faudra prévoir, encore plus dans ces conditions de fonctionnement propres au retour en classe, la prise en charge par un adulte d'une possible « crise de frustration » d'un élève, en lui attribuant de façon spécifique un jeu, un matériel, un rôle particulier, etc. ...

- **Les affichages :**

- Des affichages, éventuellement accompagnés d'autres « signaux » sonores ou liés au déroulement du temps (avec des sabliers, des minuteurs, ... notamment) devront être mis en place pour gérer les déplacements et faire respecter les distances, la limitation des accès, les espacements entre les élèves etc. ...
- On gagne à les mettre en place avec les élèves, en explicitant leur signification, leur rôle, leur « utilisation », ...
- D'autres affichages spécifiques sont à installer en lien avec la situation d'épidémie et les gestes barrière qui en découlent.

- **Les compétences travaillées (avec certaines modalités barrées, donc à proscrire ou éviter)**

- Courir, sauter de différentes façons, dans des espaces et avec des matériels variés, dans un but précis.
- Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir
- Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
- Construire et conserver une séquence d'actions et de déplacements, en relation avec d'autres partenaires, avec ou sans support musical.
- Coordonner ses gestes et ses déplacements avec ceux des autres, lors de jeux chantés.
- Coopérer, exercer des rôles différents complémentaires, élaborer des stratégies pour viser un but ou un effet commun.

- **Les activités possibles :**

NB : même si elles ont été choisies pour leur adéquation au protocole établi, dans toutes les activités et ressources proposées ci-dessous, il est nécessaire et il appartient à chaque enseignant de bien veiller au respect des prescriptions sanitaires, en adaptant si besoin les conditions d'organisation ou de jeux (pour éviter tout contact, pour proscrire les échanges de matériel, pour n'engager une activité qu'avec du matériel éventuellement désinfecté le cas échéant, etc. ...

- 1 Des **sauts ou courses individuelles**, en augmentant l'écart de distance entre les élèves, avec éventuellement des supports d'évaluation des performances pouvant engager les élèves dans l'action.
 - ➔ Prévoir des couloirs de saut (avec des tapis de réception) et de course de 1 m de large, espacés de 2 m chacun environ, qui sont tracés sur le sol (avec des couleurs) et peuvent resservir plusieurs fois.
 - ➔ Des tracés sont peut-être existants dans la cour et peuvent être utilisés... Attention à des « jeux de marelle » par exemple, dont on doit limiter l'accès à un enfant à la fois, avec éventuellement des observateurs mis à distance (derrière une ligne).

- 2 Des « **jeux ou circuits athlétiques** » avec des **sauts** : en suivant des codages particuliers, sur des cases avec des lettres pour former des mots, des **courses** : en « imitant » à distance un autre ("Jeu de l'ombre").
Eviter les jeux de lancers qui obligeraient à toucher du matériel, sauf à avoir du matériel individuel, qui sera ensuite nettoyé...), mais éventuellement on peut envisager des déplacements organisés avec du matériel individuel à porter (« Jeu de l'équilibriste »), ou à partir des variantes possibles du chef d'orchestre, basé sur un « jeu de l'oie » en Education physique.
- 3 Des **jeux traditionnels de cour** (proposés sous forme de diaporama sur le [blog](#) d'une enseignante de maternelle), mais en ayant soin de les adapter comme ce jeu de « 1, 2, 3 soleil ! » prenant en compte les distances nécessaires ;
- 4 Des **mini « randonnées pédestres »** avec distanciation et gestes barrières stricts, si le secteur s'y prête, car il est nécessaire de rester dans l'enceinte de l'école ; ces « balades » peuvent s'accompagner de jeux d'observation de l'environnement, avec des devinettes préparées à l'avance : repérer tel ou tel insecte, écouter un oiseau, remarquer un détail sur un arbre, un bâtiment, etc. ...
- 5 Des **jeux d'orientation**, dans l'enceinte de l'école, avec des postes ou balises fixes, sans manipulation d'objets collectifs pour marquer ses passages (par exemple, les photos d'éléments remarquables à retrouver sont plastifiées et personnelles sur tout le temps du jeu, avant d'être mises à la fin dans un grand bac par chaque pour le nettoyage) ;
- 6 Des activités de « roule » (tricycles, draisiennes, vélos, trottinettes, ...) ou de « marche en équilibre » (échasses, patins, ...) avec un « engin » par enfant, qui est nettoyé suite à l'utilisation ;
- 7 Des activités de danse et d'imitation (sans passer par le sol, à distance, en extérieur, envisageables en collectif, ...
 - de type « flash mob » ou « [mimes](#) » ou « [jeu du miroir](#) » ou « Jacques a dit... » ou « Chef d'orchestre »
 - « danses codifiées » (mais sans contacts)
NB : des comptines à gestes si elles n'entraînent pas de contacts et de toucher sur le sol, peuvent aussi être utilisées sous forme de « danse sur place »... ex. : « [Promenons-nous dans les bois](#) »
 - « danse de création » (mais sans objets) : en inventant un déplacement et des actions sur une musique ou un chanson comme « [Les crocodiles](#) », ..., une vidéo [Numeridanse](#) pour enchaîner des mouvements (voix et mouvement), [une idée pour chanter et danser](#) des paroles (comptines à gestes à chorégrapier)...
- 8 Des activités de type « cirque » avec chacun son propre matériel de jonglage ou de manipulation (qui est nettoyé après usage) : [Défi 66 lancer](#)
- 9 Des activités de type « « yoga des enfants » comme la proposition « [Calme comme une grenouille](#) » ou de « [relaxation](#) », ...